



# CAMP DE RÉFUGIÉ-E-S DE RAFSANJAN

---

**Observatoire des Camps de Réfugié-e-s  
Pôle Étude et Recensement des camps  
Zone Asie Pacifique**

LEIVA Pamela  
Mois Année

PHOTO : © A TYPICAL STREET SCENE IN RAFSANJAN SETTLEMENT, KERMAN. UNHCR/ M. H. SALEHIARA / APRIL 2012





# CAMP DE RÉFUGIÉ-E-S DE RAFSANJAN

Localisation du camp

## CONTEXTE D'INSTALLATION DU CAMP

Contexte de création du camp

Les résident-e-s du camp: des générations d'Afghan-e-s soumis à un encampement de longue durée

## RÔLE DE L'ÉTAT HÔTE

Les conditions d'accueil des réfugié-e-s en Iran

Les restrictions de mouvements des réfugié-e-s afghan-e-s: une particularité iranienne

## LA GESTION DU CAMP

Les gestionnaires du camp

Le statut juridique des personnes installées dans le camp

Les services assurés dans le camp

## ÉTUDE DES PRINCIPAUX PROBLÈMES ET BESOINS

Un besoin constant d'améliorer les infrastructures d'accueil du fait de la pérennisation du camp

L'image à petite échelle de la difficile intégration des réfugié-e-s afghan-e-s

L'accès au travail comme moyen de survie des habitant-e-s du camp: réalité et limites

La vie dans le camp de Rafsanjan : l'accentuation de la précarité par la COVID-19

## SOURCES ET RÉFÉRENCES

PHOTO : AVEC LE SOUTIEN DU DANIDA, EN 2020, NRC A FOURNI 120 UNITÉS DE VIE À DES RÉFUGIÉ-E-S AFGHAN-E-S HABITANT DANS LE CAMP DE RAFSANJAN.  
© HOOMAN RANJBAR/NRC

# Localisation du camp de RAFSANJAN



LE CAMP DE RAFSANJAN SE SITUE :

- Sud-est de l'Iran
- Province de Kerman
- $30^{\circ}22'22.8''N$   $55^{\circ}57'58.3''E$



# CONTEXTE D'INSTALLATION DU CAMP

## CONTEXTE DE CRÉATION DU CAMP

Selon le HCR[1], la **population afghane** représente, à l'heure de la rédaction de la présente fiche, la **troisième population de déplacé-e-s dans le monde** après les populations syriennes et vénézuéliennes. Le **Pakistan** est la première terre d'accueil des Afghan-e-s. D'après cette même source, en août 2021 le pays accueillait plus de 1,4 millions de réfugié-e-s afghan-e-s[2]. L'Iran demeure avec le Pakistan l'un des principaux pays d'accueil de migrant-e-s afghan-es en Asie.

Le camp de réfugié-e-s de Rafsanjan illustre l'**exil de longue durée de la population afghane depuis 1979**[3]. Selon la Plateforme du Global Compact on Refugees du HCR en 2020, l'Iran a accueilli un total de **979 410** réfugiés-es, dont **951 142** de nationalité afghane[4] et **28 268** de nationalité irakienne. Seuls 3% de ces exilé-e-s vivent dans des camps situés dans des zones rurales.

Le **camp de Rafsanjan** a été créé en **1980** pour accueillir la première vague d'exilé-e-s afghan-e-s. Il a été installé au **Mehmanshar** (ou "ville d'accueil") de Rafsanjan, au **Sud-Est de l'Iran**, au sein de la province de Kerman, pour **accueillir de manière immédiate et temporaire** les exilé-e-s qui fuyaient le nouveau régime et l'instabilité.

Initialement pensé comme un lieu d'accueil temporaire, le camp de Rafsanjan est devenu le lieu de naissance et la résidence **permanente** de **plusieurs générations d'Afghan-e-s**. En effet, sa population n'a cessé d'**augmenter** du fait des multiples **crises politiques et humanitaires** ayant frappé l'Afghanistan au cours des quarante dernières années et du fait de la nouvelle menace talibane née dans les années 1990.

L'histoire de l'**Afghanistan** est, depuis les années 1970, marquée par une **forte instabilité politique et sécuritaire**. Cette instabilité a pour origine le **coup d'État militaire** à l'initiative de Daoud Khan, organisé avec le soutien de l'**URSS** en **1973** dans un contexte de guerre froide[5]. Les conflits entre le nouveau régime et des combattants islamistes ainsi que l'arrivée de l'armée soviétique dans un pays au bord de la guerre civile en décembre **1979** ont poussé de nombreux Afghan-e-s à quitter leur pays.

# LES RÉSIDENT-E-S DU CAMP: DES GÉNÉRATIONS D'AFGHAN-E-S SOUMIS À UN ENCAMPEMENT DE LONGUE DURÉE



Afghan-e-s

Le camp de Rafansjan est **le plus grand camp** d'accueil d'exilé-e-s afghan-e-s en Iran. Le camp comptait environ **5 500 réfugié-e-s** en juillet 2020[6]. Une majorité de ses habitant-e-s provient de la province de Farah[7], située au Sud-Ouest de l'Afghanistan et dont la population est essentiellement **pachtoune** et **tadjike**.

Selon le Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR) de l'Organisation des Nations unies (ONU), les femmes et les enfants sont les plus touchés par la migration **forcée** causée par le conflit afghan[8]. Le camp de Rafsanjan, majoritairement occupé par des **femmes** et des **enfants** selon le *Norwegian Refugee Council*, illustre parfaitement cette tendance.

# LE RÔLE DE L'ÉTAT HÔTE

## LES CONDITIONS D'ACCUEIL DES RÉFUGIÉ-E-S EN IRAN

En tant que pays hôte limitrophe de l'Afghanistan, l'Iran bénéficie d'un soutien important des **organisations internationales** dans l'accueil des exilés-es afghan-e-s.

Entre 2011 et 2021, l'Iran, le Pakistan, l'Afghanistan et le **HCR** ont adopté une stratégie pluriannuelle de solutions pour les réfugié-e-s afghan-e-s, la **SSAR : Solution Strategy for Afghan Refugees**[9], c'est-à-dire l'accord cadre applicable en Iran[10] en matière d'accueil des réfugié-e-s afghan-e-s. Cet accord multilatéral détermine les méthodes de coopération entre les divers acteurs impliqués dans la gestion des camps (ONGS, institutions onusiennes, acteurs locaux et gouvernementaux)

et encadre le soutien des pays hôtes dans la mission humanitaire d'accueil des populations réfugiées afghanes.

Selon le SSAR, l'Iran doit concentrer ses efforts sur l'amélioration des conditions d'accueil des exilé-e-s notamment en matière d'accès à l'éducation, à la santé et aux moyens de subsistance des personnes accueillies[11].

Le **Bureau for Aliens and Foreign Immigrants Affairs** (BAFIA) et le **ministère des Affaires étrangères iranien** (MFA) sont chargés de la conception et la mise en œuvre de la politique gouvernementale d'accueil des réfugié-e-s en Iran. Le BAFIA est notamment responsable de la coordination et de l'application du SSAR et de la mise en œuvre des politiques d'accueil des réfugié-e-s. Le **BAFIA** est le gestionnaire officiel des camps de réfugié-e-s en Iran.

## LES RESTRICTIONS DE MOUVEMENTS DES RÉFUGIÉ-E-S AFGHAN-E-S: UNE PARTICULARITÉ IRANIENNE

Du fait de sa **pérennisation** au fil des années, le camp de Rafsanjan est aujourd'hui assimilé à un **quartier** de la ville hôte éponyme. Si ses habitant-e-s sont libres de leurs mouvements au sein de la ville, ils doivent cependant, se soumettre à une **restriction de mouvement** spécifique instaurée

à titre général en Iran. En 2001, le Conseil Suprême National de Sécurité iranien a établi des **no-go areas** en Iran, c'est-à-dire des zones interdites d'accès pour les étranger-e-s, réfugié-e-s inclus-es même s'ils bénéficient d'un droit de résidence ou d'une protection internationale de ce pays. Cette politique des *no-go areas* est entrée en vigueur en 2007[12].

En conséquence, les habitant-e-s du camp de Rafsanjan ne peuvent ni se rendre ni habiter dans ces no-go areas, et ce même s'ils sont détenteurs-trices d'une **carte Amayesh**[13], c'est-à-dire une carte de résident obtenue par certain-e-s Afghans en vue de la reconnaissance prima facie de leur statut de réfugié en Iran[14].

Sur les 31 provinces iraniennes, seule la province de **Qom** est accessible aux Afghan-e-s, les autres comprenant en effet toutes des districts désignés comme étant des *no-go areas*.

Pour pouvoir quitter la province de Kerman, les Afghan-e-s doivent obtenir un ***laissez-passer*** auprès du bureau du BAFIA local. Si des habitant-e-s du camp quittent leur province de résidence sans autorisation, ils risquent d'être ***arrêtés*** voire ***expulsés*** du territoire iranien[15].



The boundaries and names shown and the designations used on this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations. Source: Government of Islamic Republic of Iran.

# LA GESTION DU CAMP

## LES GESTIONNAIRES DU CAMP

- **Le Haut Commissariat aux Réfugiés en Iran**

Le Haut Commissariat aux Réfugiés en Iran veille à la mise en œuvre du SSAR dans le pays. Le Bureau du HCR de Kerman[16] est compétent depuis 2008 pour toutes les actions entreprises par le HCR au sein du camp de Rafsanjan. Il met en place, conjointement avec le ministère de la Santé iranien, l'accès aux soins et à la santé et a coopéré avec le BAFIA pour faciliter la réponse humanitaire apportée pour lutter contre la COVID-19[17].



- **Le camp de Rafsanjan: une gouvernance en collaboration avec le gouvernement iranien**

Si le BAFIA prône une gestion des camps autonome, il désigne toutefois un manager au sein de chaque camp. Dans le camp de Rafsanjan, une forme de démocratie locale a été instituée pour assurer une bonne gestion de l'activité et la prise en compte des besoins des résident-e-s. La représentation des habitant-e-s du camp est assurée par un conseil de cinq personnes dont une femme, conseil qui se constitue en une assemblée, la *shura*. Ces représentant-e-s sont désigné-e-s par la communauté afghane pour faire valoir leurs intérêts sur toute décision ou projet concernant leur lieu de vie. Les habitant-e-s du camp peuvent également élire un maire.



- **Le Norwegian Refugee Council**

Le *Norwegian Refugee Council* est l'organisation non-gouvernementale la plus active au sein du camp de Rafsanjan. Elle joue un rôle essentiel dans la vie quotidienne des habitant-e-s du camp de Rafsanjan et dans l'amélioration de leurs conditions de vie à travers diverses actions et dans de multiples domaines : adaptation des conditions de vie, traitement et réutilisation des eaux usées, secours alimentaire avant et pendant la pandémie de COVID-19, formations professionnelles...

# LE STATUT JURIDIQUE DES PERSONNES INSTALLÉES DANS LE CAMP

## **Le droit d'asile en Iran : un droit national et un champ d'action limité du HCR**

Le gouvernement iranien est signataire de la Convention de Genève de 1951 relative au statut des réfugiés et son protocole de 1967 depuis le 28 juillet 1976[18]. Il a cependant émis des réserves quant à l'application des articles 17,23,24 et 26[19] de cette même convention.

Le BAFIA est compétent pour l'enregistrement et le traitement des demandes d'asile formulées en Iran. Selon la législation iranienne[20], les demandes d'asile peuvent être déposées dans les différents bureaux provinciaux du BAFIA, avant d'être ensuite examinées par le Comité Permanent pour Réfugié-e-s[21].

Si des difficultés de régularisation persistent, les demandeur-euse-s bénéficient toutefois de l'aide juridique gratuite d'avocat-e-s du HCR[22]. Cependant, le HCR dispose d'une marge de manœuvre très limitée en matière de demande d'asile dans la mesure où le gouvernement iranien lui a uniquement confié des missions de relocalisation[23] des réfugié-e-s vers d'autres pays ou de retours volontaires vers leur pays d'origine[24].

## **Une protection fragile et temporaire: la carte amayesh**

L'Iran prévoit un statut spécifique pour la population afghane sur son territoire, défini par le système amayesh[25], dont le BAFIA est également responsable. En raison de l'octroi de la protection

internationale de l'Iran, la population afghane se voit octroyer le statut de réfugié au regard de la loi iranienne. La carte amayesh désigne la ville et la province dans laquelle la personne peut vivre et octroie le droit à la santé et à l'éducation au détenteur[26].

L'ensemble des habitant-e-s du camp de Rafsanjan détiennent une carte amayesh qu'ils doivent renouveler tous les ans. Comme précédemment évoqué, les Afghan-e-s du camp de Rafsanjan sont uniquement autorisé-e-s à habiter et travailler dans la province de Kerman[27]. Ils sont en outre confrontés à de multiples obstacles dans le domaine professionnel, liés au caractère temporaire de leur autorisation de travail et aux restrictions de déplacement dont ils font l'objet[28]. Les Afghan-e-s qui possèdent une autorisation de travail peuvent travailler dans un nombre de domaines limité, et le service public iranien leur est par exemple exclu. Leur droit à la propriété est également limité. De plus, les détenteur-trice-s de la carte amayesh ne peuvent pas obtenir de permis de conduire en Iran[29].

La carte amayesh, et donc la protection des autorités iraniennes, peut être perdue si ses détenteurs-trices quittent l'Iran[30]. En effet, les titulaires d'une carte amayesh perdent le statut et les droits que cette carte leur confère en quittant le pays et doivent formuler une demande de visa s'ils souhaitent retourner en Iran.. Ce règlement s'applique qu'ils aient ou non rendu leur carte aux autorités iraniennes[31]. La protection octroyée peut aussi être retirée pour défaut de renouvellement, auquel cas les Afghan-e-s sont considéré-e-s comme étant en situation irrégulière et risquent d'être expulsé-e-s[32] vers leur pays d'origine. Ces défauts de renouvellement peuvent s'expliquer par des difficultés liées à des procédures bureaucratiques parfois difficilement compréhensibles et par les frais de renouvellement annuels de la carte amayesh. En effet, afin de renouveler ou obtenir une carte Amayesh, les exilé-e-s afghan-e-s en Iran doivent payer une taxe

municipale d'environ 200 dollars et 15 dollars pour la fabrication de la carte amayesh[33].

### **Le camp de Rafsanjan: un camp de réfugié-e-s afghan-e-s de longue date**

Arrivé-e-s en Iran avant 2001, année de la chute du premier régime taliban, les résident-e-s du camp de Rafsanjan sont majoritairement détenteurs-trices de la carte amayesh[34]. Comme indiqué antérieurement, seule une petite minorité rencontre des difficultés pour renouveler sa carte amayesh et se retrouve en situation irrégulière de facto. D'autres résident-e-s ont bénéficié d'un changement de statut et résident dans le camp comme ancien-ne-s réfugié-e-s ou détenteurs-trice-s de visas étudiant-e-s.

## **SERVICES ASSURÉS DANS LE CAMP**

Le camp de Rafsanjan a été construit il y a quarante ans avec des infrastructures en terre dure qui n'avaient pas vocation à accueillir des résident-e-s sur le long terme. Dans un contexte de pérennisation du camp, le gouvernement iranien reste le seul garant des minima en matière d'habitation et d'accès aux droits des personnes qui y résident. Il fournit de nombreux services essentiels à la vie quotidienne au sein du camp, à l'instar de l'**électricité** et de l'**eau**. Avec l'aide des organisations internationales, il a permis la mise à disposition de **stations d'eau traitée**, d'un système de **traitement des eaux usées**[35] et de **transformateurs d'électricité**.



En matière d'hygiène, le camp disposait, en 2021, de latrines et douches communes pour une population d'environ 5500 personnes[36].



## EDUCATION

Le **gouvernement iranien** assure également l'accès à l'éducation pour les enfants du camp. En partenariat avec le **Norwegian Refugee Council** et d'autres organisations internationales comme CREART[37], il garantit l'accès **gratuit**[38] des enfants aux trois écoles primaires et à l'école maternelle du camp. Le NRC participe également à **l'insertion professionnelle** des habitant-e-s par le biais de formations professionnalisantes[39].



Le gouvernement iranien doit également garantir l'accès des exilé-e-s aux services de santé[40]. Ainsi, le camp est doté d'un **poste de soins primaires** géré par le BAFIA. Les habitants-es du camp peuvent également, en tant que bénéficiaires de l'assurance maladie publique universelle (*Universal Public Health insurance (UPHI)*)[41], se rendre dans les centres de santé[42] les plus proches de la ville s'ils ont besoin de soins ou de consultations spécifiques.

Le NRC joue un rôle **essentiel** dans le secours alimentaire avec son système de distribution de **cash cards**[43] en complément avec le *World Food Programme*[44]. Les **cash cards** ont été distribuées pendant la crise sanitaire causée par le virus de la COVID-19 avec des dons du ministère des affaires étrangères allemand dans les différents camps de réfugié-e-s de la province de Kerman. Certaines de ces cartes ont permis aux habitant-e-s de ce camp de subvenir à leurs besoins primaires, comme le démontre le témoignage de Mahgol, habitante du camp de Rafsanjan :

*"Avec l'aide du NRC, ils ont pu acheter de la nourriture qu'ils ne pouvaient pas acheter. Je pouvais*

*voir la joie dans les yeux des personnes dans le camp après avoir reçu l'assistance"*[45].

*"L'aide monétaire du NRC a aidé les personnes quand la situation s'empirait." "Je connais une famille qui ne travaillait pas régulièrement et qui était dans une situation très mauvaise. Les enfants souffraient de malnutrition mais ils ne voulaient pas que les autres le sachent. Il y a plusieurs familles comme celle-ci dans ce camp"*[46].

En vue de la pérennisation de l'occupation du camp, le NRC permet également d'améliorer les conditions de vie au sein du camp et tout en agissant en collaboration avec des donateurs comme le *Danish International Development Agency DANIDA*[47]. En effet, en 2020, les deux organismes ont favorisé la construction de 152 maisons en béton pour les habitant-e-s du camp.

*Le World Food Program (WFP)*[48] joue un rôle essentiel dans l'accès aux biens de première nécessité et au secours alimentaire. Il fournit des denrées alimentaires diverses[49] aux réfugié-e-s du camp ainsi que des repas pour les écolier-ères du camp. Il distribue également des **chèques humanitaires** d'une valeur de 10 dollars[50], lesquels permettent aux résident-e-s d'acheter de la nourriture. Le WFP agit en complémentarité avec le BAFIA, qui a autorisé l'ouverture d'une **boulangerie autogérée** par les habitant-e-s du camp.



## INFRASTRUCTURES

Le United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) met en oeuvre un programme de soutien financé par la République de Corée nommé « *Developing sustainable settlements for Afghan refugees in the Islamic Republic of Iran* »[51]. Le camp de Rafsanjan bénéficie de ce programme depuis le 1er août 2019, et devrait en bénéficier jusqu'au 31 décembre 2023[52]. Ce programme vise à **améliorer les conditions de vie des réfugié-e-s**, notamment leur accès à l'**énergie** et à l'**hygiène** (accès à l'eau potable et traitement des eaux usées[53]).



PHOTO : LE FILS D'UN RÉFUGIÉ AFGHAN, SAJJAD, EST CONTENT QUE DES FAMILLES PUISSENT ROMPRE LE JEÛNE AVEC LE PAIN QU'IL FAIT  
© WFP/ YALDA ASHTARI



PHOTO ©: HAMID SADEGHI/NRC

# ÉTUDE DES PRINCIPAUX PROBLÈMES ET BESOINS

## UN BESOIN CONSTANT D'AMÉLIORER LES INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL DU FAIT DE LA PÉRENNISATION DU CAMP

"Avoir un milieu de vie durable n'est pas seulement un droit pour tout adulte, cela permet aussi de garantir une éducation de qualité pour les enfants", Développer des installations durables pour les réfugié-e-s afghan-e-s dans la République Islamique d'Iran, UNIDO[54].

Le HCR considère que les camps de réfugié-e-s devraient être des exceptions et ne constituer que des mesures temporaires. Comme énoncé précédemment, le camp de Rafsanjan est devenu, au fil du temps, un quartier à proprement parler de la ville du même nom, et ce alors qu'il avait été initialement pensé comme un lieu d'accueil temporaire[55].

## L'IMAGE À PETITE ÉCHELLE DE LA DIFFICILE INTÉGRATION DES RÉFUGIÉ-E-S AFGHAN-E-S

Le ministère de l'éducation iranien garantie l'éducation des enfants du camp et favorise leur intégration au sein de la société dès le plus jeune âge, par le biais notamment de l'apprentissage du persan, langue officielle en Iran.

L'encampement de longue durée implique un besoin permanent de renouveau et d'amélioration des différentes infrastructures du camp et de l'accès aux services de première nécessité. En effet, les habitant-e-s du camp de Rafsanjan rencontrent souvent des difficultés liées à l'hygiène notamment, et peinent à avoir accès à l'eau potable ou à se doucher ou se nourrir convenablement[56].

Les maisons construites en enduit de terre et en sable lors de la création du camp ne sont pas adaptées aux besoins essentiels de la population du camp dès lors où elles n'ont pas de sanitaires individuels et ne disposent pas d'accès direct à l'eau potable. Pour répondre à ces écueils, le Norwegian Refugee Council ainsi que le DANIDA ont, en 2020, construit 152 habitations au sein du camp avec un accès à l'eau potable et permettant un meilleur traitement des déchets.

Les adultes du camp de Rafsanjan sont quant à eux confrontés à un ensemble de mesures qui rendent plus difficile leur intégration au sein de la société d'accueil. Comme énoncé précédemment, la législation iranienne impose une série de restrictions[57] aux réfugié-e-s afghan-e-s contraires

aux recommandations de la Convention de 1951 relative au statut des réfugié-e-s en matière d'emploi, de liberté de circulation et de liberté d'opinion.

Même si le BAFIA déclare privilégier l'autogestion du camp par le conseil de la communauté du camp et la consultation de ses habitant-e-s, les réfugié-e-s du camp sont néanmoins interdit-e-s de prendre part à des mouvements politiques ou de participer à des manifestations[58]. Par conséquent, leur champ d'action en matière de liberté d'expression demeure très limité.

## L'ACCÈS AU TRAVAIL COMME MOYEN DE SURVIE DES HABITANT-E-S DU CAMP: RÉALITÉ ET LIMITES

L'existence des no go areas implique que les habitant-e-s du camp ne peuvent pas quitter la province de Kerman sans autorisation, sous peine de perdre leur protection. Une telle restriction de mouvement entrave de fait l'exercice de nombreux droits essentiels à leur intégration, comme leur droit au travail dès lors où leurs déplacements sont étroitement limités.

Les habitant-e-s du camp subviennent à leurs besoins quotidiens en travaillant au sein du camp et dans les alentours dans la construction ou l'agriculture[59]. Ils peuvent quitter Rafsanjan sur autorisation du manager du camp, désigné par le BAFIA, le temps de l'accomplissement de leurs missions professionnelles.. Les femmes contribuent également à l'activité économique du camp par la couture[60] et la vente de leurs réalisations en ville.

Il est important de noter que les opportunités professionnelles au sein du camp sont très rares et que le marché de l'emploi iranien n'est pas complètement accessible aux réfugié-e-s afghan-e-s du camp de Rafsanjan.

Ainsi, les difficultés d'accès au travail dans le camp et ses alentours rendent la population dépendante des denrées alimentaires fournies par le World Food Program. Il est en effet à noter que, selon le WFP, en mars 2022, 31 074 personnes réfugiées ont bénéficié d'un programme d'aide alimentaire en Iran, que 376,7 millions de tonnes de nourriture ont été distribuées et que 134 674 dollars ont été alloués sous forme de chèques alimentaires[61].

## LA VIE DANS LE CAMP DE RAFSANJAN : L'ACCENTUATION DE LA PRÉCARITÉ PAR LA COVID-19

Si les conditions de vie au sein du camp de Rafsanjan étaient déjà précaires avant 2020, la pandémie de Covid-19 a encore davantage détérioré la situation des habitant-e-s du camp.

Le camp a été placé en quarantaine au moins deux fois[62] depuis l'apparition de la pandémie en Iran. Plusieurs habitants-es ont exprimé leur détresse quant aux difficultés qu'ils ont rencontrées pour accéder à la nourriture et aux soins pendant la crise sanitaire :

*"Quand il n'y avait pas de Corona, j'avais ma clientèle et ma famille pouvait subvenir à ses besoins. Mais maintenant, les mariages sont annulés et je reçois moins de clients et de commandes dans mon atelier de couture. Ceci a affecté ma situation financière"* dit Reyhaneh\*[63].

**“**

*"Quand mon époux ne travaillait pas, on a dû utiliser nos économies" dit Mahgol\*, une réfugiée du camp et une maman de cinq enfants. "Quand il n'y a pas d'argent, notre consommation de nourriture diminue. Une famille comme la nôtre ne pouvait plus acheter des fruits et de légumes. J'essayais de garantir au moins un repas complet par jour[64]".*

**”**

*"Mon mari et moi ne pouvons plus subvenir à nos besoins comme on pouvait le faire un ou deux ans avant. Pour moi, mes priorités sont de donner de la nourriture, des vêtements et d'avoir accès à internet à mes enfants qui suivent des cours en ligne. J'essaie de donner de la nourriture saine à mes enfants pour qu'ils tombent moins malade, parce que nous ne sommes pas en capacité de payer pour les frais médicaux[65]".*

Avec l'apparition de la pandémie, les opportunités d'emploi déjà rares ont encore davantage diminuée au sein du camp, tandis que la précarité des habitant-e-s a augmenté en raison de l'inflation. Dans ce contexte, le WFP a mis en place une aide financière exceptionnelle à destination des résident-e-s du camp. La pandémie de Covid-19 a ainsi renforcé la dépendance des foyers du camp à l'égard du secours alimentaire assuré par les organisations internationales.

La pandémie a également amplifié les difficultés d'accès à la santé des habitant-e-s du camp de Rafsanjan. Les détenteurs-trices de la carte amayesh peuvent en principe avoir accès aux services de santé au titre de l'UPHI[66]. Selon le HCR, l'UPHI couvre les frais d'hospitalisation, para-cliniques, les rendez-vous médicaux, les actes de radiologie, les tests en laboratoire et les médicaments prescrits au sein de tout établissement affilié au ministère de la Santé ou de tout hôpital privé collaborant avec l'Organisation iranienne de l'Assurance maladie (Iranian Health Insurance Organisation (IHIO)[67]).

Selon le HCR[68], les réfugié-e-s qui bénéficient du UPHI doivent payer 10% du traitement contre la Covid-19 et l'hospitalisation ainsi que 30% des frais paramédicaux au sein de tout établissement affilié au ministère de la Santé ou hôpital privé collaborant avec l'IHIO . De même, les actes secondaires et spécialisés sont accessibles à des prix abordables pour les réfugié-e-s.

Pour faire face au risque de nouvelles contagions et grâce à des dons de vaccins COVAX[69] reçus par l'Iran et le HCR Iran à destination des réfugié-e-s, l'ensemble de la population du camp a été vaccinée. Cependant les réfugié-e-s du camp éprouvent toujours des difficultés à subvenir à leurs besoins quotidiens, et, comme le prouve le témoigne de Mahgol, ils n'ont pas forcément les moyens de financer leurs soins médicaux.

Selon le bureau régional du HCR pour l'Asie et le Pacifique, au 1er décembre 2022[70]. 1 000 000 Afghan-e-s sont arrivé-e-s en Iran après la prise du pouvoir central par les talibans le 15 août 2021, et ce alors que le pays comptait déjà 780 000 détenteurs-trices de la carte amayesh. En octobre 2022, le bureau iranien du HCR a recensé les différents motifs présentés par les Afghan-e-s d'Iran comme étant à l'origine de leur départ[71] :

L'exil des Afghan-e-s persiste et s'est intensifié depuis la chute de Kaboul à l'été 2021. Il ne saurait donc être exclu que le camp de Rafsanjan perdure dans le futur et continue d'abriter plusieurs générations d'exilé-e-s afghan-e-s dans l'incapacité de retourner dans leur pays d'origine.

## Reasons for flight



PHOTO : UNE AFFICHE SUR LA PORTE DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DU CAMP ANNONCE LA DISTRIBUTION DE CARTES DE PAIEMENT AUX RÉSIDENTS DU CAMP DE RAFSANJAN  
© JAVID ROSTAMI/NRCU, 2020

# SOURCES ET RÉFÉRENCES

[1] UNHCR, "Afghanistan Refugee Crisis Explained", publié le 29 juin 2022  
<https://www.unrefugees.org/news/afghanistan-refugee-crisis-explained/#Where%20are%20Afghan%20refugees%20fleeing%20to?>

[2] Ibid

[3] Shahrzad Amoli, Norwegian Refugee Council, "Being resourceful with wastewater", publié le 22 mars 2018  
<https://www.nrc.no/news/2018/march/being-resourceful-with-wastewater/>

[4] UNHCR."An overview of how the Global Compact on Refugees is being turned into action in the Islamic Republic of Iran", publié le 12 mars 2021  
<https://globalcompactrefugees.org/article/iran>

[5] Marcel Mettelsiefen et Mayte Carrasco, ARTE TV, "Afghanistan: pays meurtri par la guerre" Série documentaire diffusée le 07 avril 2020

[6] Shiva Shahmohammadi, Norwegian Refugee Council, "What Quarantine Looks Like in a refugee settlement " - article publié par le 24 juillet 2020  
<https://www.nrc.no/perspectives/2020/what-quarantine-looks-like-in-a-refugee-settlement/>

[7] NAVAL POSTGRADATE SCHOOL, "Farah Provincial Overview, Program for Culture and Conflict Studies"  
<https://nps.edu/web/ccs/farah>

[8] UNHCR, "UNHCR warns Afghanistan's conflict taking the heaviest toll on displaced women and children", publié le 13 août 2021  
<https://www.unhcr.org/news/briefing/2021/8/611617c55/unhcr-warns-afghanistans-conflict-taking-heaviest-toll-displaced-women.html>

[9] UNHCR "SSAR Support Platform document - A Partnership for Solidarity and Resilience", publié le 24 juin 2020  
<https://data2.unhcr.org/en/documents/details/77284>

[10] UNHCR, "An overview of how the Global Compact on Refugees is being turned into action in the Islamic Republic of Iran" publié le 12 mars 2021  
<https://globalcompactrefugees.org/article/iran>

[11] UNHCR, "Iran Quarterly Fact Sheet July – September 2021"  
<https://data2.unhcr.org/en/documents/details/89527>

[12] Davood Eyyazlu, Jussi Jauhainen, Université de Turku, "Urbanization, Refugees and Irregular Migrants in Iran", 2017, p. 20  
[https://www.researchgate.net/figure/Restricted-areas-no-go-areas-in-Iran-in-which-Afghans-are-not-entitled-to-live-or-fig5\\_326065788](https://www.researchgate.net/figure/Restricted-areas-no-go-areas-in-Iran-in-which-Afghans-are-not-entitled-to-live-or-fig5_326065788)

[13] UNHCR Iran, "What are the movement restrictions for Afghan and Iraqi nationals in Iran?"  
<https://help.unhcr.org/iran/en/what-are-the-movement-restrictions-for-afghan-and-iraqi-nationals-in-iran/>

[14] UNHCR Iran,"Are you a person that UNHCR Iran can support?"  
<https://help.unhcr.org/iran/en/are-you-a-person-that-unhcr-iran-can-support/>

[15] Ibid

[16] UNHCR Iran, "SubOffice Kerman"  
<https://www.unhcr.org/ir/sub-office-kerman/>

[17] UNHCR, "COVID 19 Response"  
<https://www.unhcr.org/ir/covid-response-iran/>

[18] UNHCR "Appel global 2011 du HCR (actualisation) - États parties à la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et/or à son Protocole de 1967"  
<https://www.unhcr.org/fr/publications/fundraising/4d0a2a949/appel-global-2011-hcr-actualisation-etats-parties-convention-1951-relative.html>

[19] Article 17 - Convention de 1951 relative au statut des réfugiés : « PROFESSIONS SALARIÉES

Article 23- Convention de 1951 relative au statut des réfugiés « ASSISTANCE PUBLIQUE »

Article 24 - Convention de 1951 relative au statut des réfugiés « LÉGISLATION DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Article 26 - Convention de 1951 relative au statut des réfugiés

[20] Islamic Republic of Iran, "Regulations relating to refugees", publié le 16 décembre 1963  
<https://www.refworld.org/docid/3f4a23767.html>

[21] Article 5 Regulations relating to refugees, 1963 « The Permanent Committee is competent to accept or reject an application for asylum and to attend to other matters relating to refugees and for persons residing outside Iran, Iranian Embassies can be requested to carry out the necessary investigation » - Le Comité Permanent est compétent pour accepter ou rejeter une demande d'asile et instruire des autres sujets liés aux réfugiés ou des personnes résidant en dehors d'Iran, les ambassades iraniennes peuvent être sollicitées pour mener les investigations nécessaires.

[22] UNHCR Iran "Legal Services (UNHCR-Hired Lawyers and Dispute Settlement Committees)"  
<https://help.unhcr.org/iran/en/what-are-the-main-services-for-asylum-seekers-and-refugees-in-iran/legal-services-unhcr-hired-lawyers-and-dispute-settlement-committees/>

[23] UNHCR Iran "Resettlement",  
<https://help.unhcr.org/iran/en/resettlement-and-other-options/resettlement/>

[24] UNHCR Iran, "Voluntary Repatriation (UNHCR-Facilitated Return)"  
<https://help.unhcr.org/iran/en/voluntary-repatriation-unhcr-facilitated-return/>

[25] ACAPS, "Iran Afghan Refugees"  
<https://www.acaps.org/country/iran/crisis/afghan-refugees>

[26] Landinfo, "Afghan citizens in Iran", publié le 12 Mars 2011  
[https://landinfo.no/asset/2063/1/2063\\_1.pdf](https://landinfo.no/asset/2063/1/2063_1.pdf)

[27] Organisation Suisse d'aide aux réfugiés, "Iran : le statut légal des réfugié-e-s afghan-e-s", publié le 04 septembre 2018  
<https://www.ecoi.net/en/file/local/2010146/180905-iran-statut-legal-refugies.pdf>

[28] Voir partie sur les restrictions de mouvements des réfugiés afghans: une particularité iranienne.

[29] UNHCR Iran , "Are you a person that UNHCR Iran can support?",  
<https://help.unhcr.org/iran/en/are-you-a-person-that-unhcr-iran-can-support/>

[30] Organisation suisse d'aide aux réfugiés, "Iran : mariage temporaire et renouvellement de la carte amayesh d'une ressortissante irakienne", publié le 4 novembre 2019  
<https://www.ecoi.net/en/file/local/2056951/191104-iran-irakische-frau-amayesh-f.pdf>

- [31] Ibid  
Landinfo, "Afghan citizens in Iran", publié le 12 Mars 2011  
[https://landinfo.no/asset/2063/1/2063\\_1.pdf](https://landinfo.no/asset/2063/1/2063_1.pdf)
- [32] "Iran deporting thousands of Afghan refugees", Al Jazeera, publié le 11 novembre 2021  
<https://www.aljazeera.com/news/2021/11/11/afghan-refugees-deported-from-iran-as-humanitarian-crisis-deepens>
- [33] Landinfo, "Afghan citizens in Iran", publié le 12 Mars 2011  
[https://landinfo.no/asset/2063/1/2063\\_1.pdf](https://landinfo.no/asset/2063/1/2063_1.pdf)
- [34] Ibid
- [35] Norwegian Refugee Council, "Being resourceful with waste water", publié le 22 mars 2018  
<https://www.nrc.no/news/2018/march/being-resourceful-with-wastewater/>
- [36] Saba Noori et Beatriz Ochoa; Norwegian Refugee Council, "Vocational training with a difference", publié le 08 avril 2021  
<https://www.nrc.no/perspectives/2021/vocational-training-with-a-difference/>
- [37] CREART, "IRAN"  
<http://www.creart.org.es/en/iran-3/>  
Amir-Pasha Tabrizian-Pour, Norwegian Refugee Council, "Education the path to a brighter tomorrow", publié le 11 octobre 2016  
<https://www.nrc.no/news/2016/october/education-the-path-to-a-brighter-tomorrow/>
- [38] Article 7 - Refugee Regulations in Iran « Upon approval of the application, a refugee shall benefit from the rights accorded to Iranian nationals in the following areas:  
1. use of medical, cultural and social services;  
2. employment in the fields authorized for foreign nationals and those fields deemed appropriate by the Permanent Committee. »
- [39] Saba Noori et Beatriz Ochoa; Norwegian Refugee Council, "Vocational training with a difference", publié le 08 avril 2021  
<https://www.nrc.no/perspectives/2021/vocational-training-with-a-difference/>
- [40] Ibid
- [41] UNHCR Iran, "Announcement on the 7th cycle of Universal Public Health Insurance (UPHI)", publié le 6 septembre 2021  
<https://www.unhcr.org/ir/2021/09/06/announcement-on-the-7th-cycle-of-universal-public-health-insurance-uphi/>
- [42] UNHCR, "Newly constructed health post enhances refugees' access to health services in Rafsanjan city", publié le 18 mai 2017  
<https://www.unhcr.org/ir/2017/05/18/newly-constructed-health-post-enhances-refugees-access-to-health-services-in-rafsanjan-city/>
- [43] Saba Noori et Beatriz Ochoa, Norwegian Refugee Council, "How a cash lifeline helped Afghan refugees through the pandemic", publié le 10 mars 2021  
<https://www.nrc.no/perspectives/2021/how-a-cash-lifeline-helped-afghan-refugees-get-through-the-pandemic/>
- [44] Shiva Shahmohammadi, Norwegian Refugee Council, "What quarantine looks like in a refugee settlement", publié le 24 juillet 2020  
<https://www.nrc.no/perspectives/2020/what-quarantine-looks-like-in-a-refugee-settlement/>
- [45] "With NRC's help, they could buy the food they had not been able to afford. I could see the happiness in the eyes of the people in the settlement after they received the assistance."  
Saba Noori et Beatriz Ochoa, Norwegian Refugee Council, "How a cash lifeline helped Afghan refugees through the pandemic", publié le 10 mars 2021  
<https://www.nrc.no/perspectives/2021/how-a-cash-lifeline-helped-afghan-refugees-get-through-the-pandemic/>
- [46] "NRC's cash assistance helped people when the situation was at its worst," adds Mahgoi\*. "I know a family who could not work regularly and were in a very bad situation. The children were suffering from poor nutrition but they did not let anybody know. There are many families like this in the settlement."  
Saba Noori et Beatriz Ochoa, Norwegian Refugee Council, "How a cash lifeline helped Afghan refugees through the pandemic", publié le 10 mars 2021  
<https://www.nrc.no/perspectives/2021/how-a-cash-lifeline-helped-afghan-refugees-get-through-the-pandemic/>
- [47] Saba Noori et Beatriz Ochoa; Norwegian Refugee Council, "Vocational training with a difference", publié le 08 avril 2021  
<https://www.nrc.no/perspectives/2021/vocational-training-with-a-difference/>
- [48] World Food Programme (WFP), "WFP Iran Country Brief", publié en décembre 2021  
[https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000136017/download/?ga=2.223759771.164018581.1643050906-912412272.1642443750&gac=1.14880514.1643051010.EAlalQobChMI-OPQ\\_InL9QIVLixoCR3DoAKWEAAYASAAEgLHXfD\\_BwE](https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000136017/download/?ga=2.223759771.164018581.1643050906-912412272.1642443750&gac=1.14880514.1643051010.EAlalQobChMI-OPQ_InL9QIVLixoCR3DoAKWEAAYASAAEgLHXfD_BwE)
- [49] WFP Iran, "Flavor of Ramadan", publié le 1er juin 2017  
<https://medium.com/world-food-programme-insight/flavor-of-ramadan-ca92a566aeac>
- [50] WFP Iran, "Islamic Republic of Iran"  
<https://www.wfp.org/countries/iran-islamic-republic>
- [51] UNIDO, "Developing sustainable settlements for Afghan refugees in the Islamic Republic of Iran", publié le 20 décembre 2020  
<https://www.youtube.com/watch?v=Pf3AmSEGgx8>
- [52] UNIDO, Open data Platfromt, "Developing sustainable settlements for Afghan refugees in the Islamic Republic of Iran"  
<https://open.unido.org/projects/IR/projects/190041>
- [53] Shahrzad Amoli, Norwegian Refugee Council, "Being resourceful with wastewater", publié le 22 mars 2018  
<https://www.nrc.no/news/2018/march/being-resourceful-with-wastewater/>
- [54] « Having a sustainable livelihood not only is a right for every adult, but also provides opportunities for children to have quality education. »  
UNIDO, "Developing sustainable settlements for Afghan refugees in the Islamic Republic of Iran"  
[https://open.unido.org/api/documents/15688971/download/UNIDO%20PRODoc\\_IRAN\\_190041.pdf](https://open.unido.org/api/documents/15688971/download/UNIDO%20PRODoc_IRAN_190041.pdf)
- [55] UNHCR Suisse, "Camps de réfugiés & alternatives"  
<https://www.unhcr.org/dach/ch-fr/nos-activites/aide-humanitaire/camps-de-refugies-et-alternatives>
- [56] Shahrzad Amoli, Norwegian Refugee Council, "Being resourceful with wastewater", publié le 22 mars 2018  
<https://www.nrc.no/news/2018/march/being-resourceful-with-wastewater/>
- [57] Article 8 Regulations Relating to Refugees « Refugees should give written commitments denoting that they shall observe the country's rules and regulations as long as they remain in the country. »  
Voir les parties:
  - Les restrictions de mouvements des réfugiés afghans: une particularité iranienne
  - Une protection fragile et temporaire: la carte amayesh
- [58] Article 7 – Note 1 Regulations Relating to Refugees « A refugee does not have the right to participate in political or union activities. »
- [59] Landinfo, "Afghan citizens in Iran", publié le 12 Mars 2011  
[https://landinfo.no/asset/2063/1/2063\\_1.pdf](https://landinfo.no/asset/2063/1/2063_1.pdf)  
Saba Noori et Beatriz Ochoa; Norwegian Refugee Council, "Vocational training with a difference", publié le 08 avril 2021  
<https://www.nrc.no/perspectives/2021/vocational-training-with-a-difference/>

[60] Saba Noori et Beatriz Ochoa, Norwegian Refugee Council, "How a cash lifeline helped Afghan refugees through the pandemic", publié le 10 mars 2021  
<https://www.nrc.no/perspectives/2021/how-a-cash-lifeline-helped-afghan-refugees-get-through-the-pandemic/>

[61] WFP Iran, "WFP Iran - Country Brief", publié en mars 2022  
<https://reliefweb.int/report/iran-islamic-republic/wfp-iran-country-brief-march-2022>

[62] Ibid

[63] "When there was no corona, I used to have my customers and my family could meet their needs. But now, weddings are cancelled and I receive fewer customers and orders in my tailoring workshop. It has affected my financial situation," says Reyhaneh\*.  
Saba Noori et Beatriz Ochoa, Norwegian Refugee Council, "How a cash lifeline helped Afghan refugees through the pandemic", publié le 10 mars 2021  
<https://www.nrc.no/perspectives/2021/how-a-cash-lifeline-helped-afghan-refugees-get-through-the-pandemic/>

[64] "When my husband was not working, we had to use our savings," says Mahgol\*, another Afghan refugee in the settlement and a mother of five. "When there is no money, our food consumption decreases. Families like ours were unable to buy fruit and vegetables. I tried to make at least one proper meal per day."  
Saba Noori et Beatriz Ochoa, Norwegian Refugee Council, "How a cash lifeline helped Afghan refugees through the pandemic", publié le 10 mars 2021  
<https://www.nrc.no/perspectives/2021/how-a-cash-lifeline-helped-afghan-refugees-get-through-the-pandemic/>

[65] "My husband and I cannot meet our needs in the way that we could one or two years ago. For me, providing food, clothes and internet access for my children who are studying online are the priorities. I try to give my children nutritious food so they become less sick, as we would be unable to pay for any medical costs."  
Ibid

[66] UNHCR Iran, "Universal Public Health Insurance (UPHI) for Refugees"  
<https://www.unhcr.org/ir/health-insurance-for-refugees-uphi/>

[67] UNHCR Iran, "Announcement on the 7th cycle of Universal Public Health Insurance (UPHI)", publié le 06 septembre 2021  
<https://www.unhcr.org/ir/2021/09/06/announcement-on-the-7th-cycle-of-universal-public-health-insurance-uphi/>

[68] UNHCR Iran, "Quarterly Fact Sheet July – September 2021"  
<https://data2.unhcr.org/en/documents/details/89527>

[69] UNHCR Iran, "Over 1.6 million COVID-19 vaccines land in Iran to increase protection of Afghan Refugees" publié le 16 novembre 2021  
<https://www.unhcr.org/ir/2021/11/16/over-1-6-million-donated-covid-19-vaccines-land-in-i-r-iran-to-increase-protection-of-afghan-refugees/>

[70] UNHCR "Afghanistan Situation Update - 4 December 2022", publié le 22 Décembre 2022  
<https://data.unhcr.org/en/documents/details/97760>

[71] UNHCR Iran "New Arrivals from Afghanistan - End October 2022", publié le 12 Décembre 2022  
<https://data.unhcr.org/en/documents/details/97577>